



Résilience face à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI)

**– Études de cas en Europe de l'Est, dans les
Balkans occidentaux et en Turkiye**

IRIS

Une publication
de l'Observatoire européen de l'audiovisuel



IRIS 2025

Résilience face à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI) – Études de cas en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux et en Turquie

Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, 2025

ISSN 2079-1062

Directrice de publication – Pauline Durand-Vialle, Directrice exécutive

Supervision éditoriale – Maja Cappello, Responsable du Département Informations juridiques

Observatoire européen de l'audiovisuel

Équipe éditoriale – Maja Cappello, Sophie Valais, Olivier Hermanns, Amélie Lacourt

Observatoire européen de l'audiovisuel

Auteur

Andrei Richter, Université de Comenius (Bratislava)

Selecture

Aurélie Courtinat

Traduction

Nathalie Sturlèse

Assistante éditoriale – Alexandra Ross

Presse et relations publiques – Alison Hindhaugh, alison.hindhaugh@coe.int

Observatoire européen de l'audiovisuel

Éditeur

Observatoire européen de l'audiovisuel

76, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg, France

Tél.: +33 (0)3 90 21 60 00

iris.obs@coe.int

www.obs.coe.int

Maquette de couverture – ALTRAN, France

Veuillez citer cette publication comme suit :

Richter, A., *Résilience face à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI) – Études de cas en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux et en Turquie*, IRIS, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, décembre, 2025

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe), Strasbourg, 2025

Chacune des opinions exprimées dans la publication est personnelle et ne peut en aucun cas être considérée comme représentative du point de vue de l'Observatoire, de ses membres ou du Conseil de l'Europe.

Afin de favoriser un langage vecteur d'inclusivité, nous suivons les lignes directrices du Conseil de l'Europe et privilégiions, dans la mesure du possible, l'emploi des mots et expressions épicènes.



RESILIENCE FACE A LA MANIPULATION DE L'INFORMATION ET A L'INGERENCE ETRANGERES (FIMI) –
ÉTUDES DE CAS EN EUROPE DE L'EST, DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX ET EN TÜRKİYE

Résilience face à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI) – Études de cas en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux et en Turquie

Andrei Richter





Avant-propos

Le recours à la manipulation politique par des puissances étrangères est vieux comme le monde. À titre d'exemple, on peut citer le stratagème de Thémistocle, commandant de la flotte athénienne, qui a piégé le roi perse Xerxès sur la base de faux rapports de terrain, permettant ainsi aux troupes grecques de remporter une victoire décisive lors de la bataille de Salamine (480 av. J.-C.). L'importance des nouvelles technologies dans la diffusion de l'information n'est pas non plus un phénomène récent : il suffit de rappeler le rôle crucial de la presse à imprimer dans la diffusion de la Réforme en Europe, sans oublier que le terme même de « propagande » est apparu pour la première fois en lien avec la Sacra Congregatio de Propaganda Fide, une contre-offensive menée par l'Église catholique en vue de propager la foi à travers le monde.

Si la manipulation politique exercée par des puissances étrangères à l'aide de nouvelles technologies n'est pas un phénomène nouveau, il faut néanmoins reconnaître qu'au XXI^e siècle, la « manipulation de l'information et l'ingérence étrangères » (FIMI - de l'anglais foreign information manipulation and interference) a atteint un niveau de sophistication et d'impact sans précédent, qui rend incontournable le développement de nouveaux outils pour la combattre.

Le présent rapport, rédigé par Andrei Richter (Université de Comenius à Bratislava), fournit un panorama des activités de l'UE en matière de lutte contre la FIMI, en mettant l'accent sur les mesures de politique extérieure, ainsi que sur les initiatives et les projets que l'UE et ses partenaires soutiennent à cet égard dans la région de la mer Noire et des Balkans occidentaux.

Le rapport débute par une présentation du concept de FIMI, avant d'examiner comment cette forme de manipulation de l'information menace les processus démocratiques et la cohésion sociale. L'auteur dévoile la complexité croissante des menaces hybrides en matière d'information dans les régions d'Europe orientale, contextualise les aspects géopolitiques de la FIMI et souligne l'évolution de l'approche de l'UE à l'égard de la résilience, qui constitue un axe majeur de ses politiques d'élargissement, ainsi que les mesures déployées en réaction par les pays voisins. Il se penche également sur les dispositifs juridiques et politiques de l'UE, notamment sur la boîte à outils FIMI, vaste palette d'outils de l'UE visant à développer la capacité d'appréciation de la situation, la résilience et la coopération internationale. Il présente les initiatives du Conseil de l'Europe, telles que le rapport sur le dysfonctionnement informationnel, les résolutions de l'Assemblée parlementaire sur les médias en ligne et la propagande, et la Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère du numérique. Le rapport propose ensuite une série d'études de cas en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux et en Turquie.



En conclusion, le rapport considère que la résilience de l'Europe face à la FIMI dépendra d'une approche équilibrée combinant garanties juridiques, coordination internationale et autonomisation des acteurs de terrain. L'auteur appelle à une vigilance constante, à une collaboration intersectorielle et à un investissement soutenu dans l'éducation aux médias et le journalisme indépendant au sein de l'Europe.

Bonne lecture !

Strasbourg, novembre 2025

Maja Cappello

Coordinatrice IRIS

Responsable du Département Informations juridiques

Observatoire européen de l'audiovisuel



Table des matières

1. Introduction	1
2. Dispositifs prévus par le droit et la politique de l'UE pour lutter contre la FIMI.....	4
2.1. Historique	4
2.2. La boîte à outils FIMI	6
2.3. Contribution du Conseil de l'Europe	11
3. Projets de l'UE visant à renforcer la résilience dans l'Europe élargie.....	15
3.1. Europe de l'Est et Sud-Caucase	15
3.1.1. Géorgie	16
3.1.2. Moldavie.....	18
3.1.3. Ukraine.....	20
3.2. Balkans occidentaux	23
3.3. Türkiye	25
4. Conclusion	27



Illustrations

Figure 1. Présentation visuelle de la boîte à outils FIMI..... 11



1. Introduction

La présente étude couvre la région de la mer Noire¹, déjà bien connue, ainsi que les Balkans occidentaux. Elle va au-delà du droit de l'audiovisuel pour couvrir un nouveau domaine, le renforcement de la résilience face aux menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères (FIMI), et expose la politique de l'Union européenne (UE) à cet égard dans ces régions de l'Europe élargie.

La manipulation de l'information et l'ingérence étrangères sont définies par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) comme « un mode opératoire généralement non illicite qui menace ou est susceptible de compromettre les valeurs, les procédures et les processus politiques. Ces activités ont un caractère manipulateur et sont menées de manière délibérée et coordonnée par des agents gouvernementaux ou non gouvernementaux, ainsi que par leurs émissaires à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national². »

Lorsqu'il a été explicitement introduit par le SEAE, le concept de FIMI a été défini en lien avec la désinformation. Les deux notions « se recoupent délibérément », la FIMI étant à la fois plus pointue et plus large. Selon le SEAE, elle est plus large car elle « n'implique pas que les informations diffusées par les auteurs d'une menace aient un caractère mensonger ou trompeur avéré. » Le facteur déterminant pour savoir si un événement relève de la FIMI n'est donc pas le caractère trompeur ou fallacieux du contenu, mais l'existence d'un comportement frauduleux ou manipulateur³.

La FIMI est plus pointue que la désinformation dans la mesure où elle est considérée comme exclusivement limitée à la « manipulation de l'information par des acteurs étrangers à l'UE et à ses États membres », et « ne s'applique pas aux sources nationales⁴. » Une telle définition aussi étroite du terme « étranger » a été rapidement contestée par d'autres experts anti-FIMI de l'European Union Institute for Security Studies, un *think tank* de l'Union européenne. En premier lieu, ils estiment que cette classification a une « valeur analytique limitée », étant donné que les espaces médiatiques sont souvent très poreux, sans frontières géographiques clairement établies. Par ailleurs, ils soulignent « les

¹ Richter A., Le droit et la politique des médias dans certains pays de la région de la mer Noire, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, septembre 2023 ; Richter A., Pluralisme des médias dans certains pays de la mer Noire : l'influence des normes européennes, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, octobre 2024.

² SEAE, 1st EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - Towards a framework for networked defence, février 2023, p. 4.

³ *Ibid.*, p. 25.

⁴ *Ibid.*



questions complexes de proximité, d'appartenance et d'obéissance politique » que cela soulève. À l'appui, les experts citent les Balkans occidentaux, où « les langues communes permettent l'adoption et l'intégration presque directes des contenus » au-delà des frontières nationales. « De surcroît, dans certains pays de la région, des segments importants de la population s'identifient à des groupes ethniques qui sont majoritaires dans les États voisins. » Ils peuvent ne pas percevoir comme étrangers des contenus ou des acteurs médiatiques dont les opinions sont proches des leurs⁵. De ce fait, la FIMI a ouvert la voie à la DIMI (*domestic information manipulation and interference* ou manipulation de l'information et ingérence nationales), un phénomène encore inexploré. Cette approche comportementale des questions de régulation du contenu des médias suscite un débat parmi les experts en droit international⁶, ce qui permet à EU DisinfoLab de conclure que « la FIMI n'est pas, en l'état, une définition fonctionnelle mais plutôt un mandat d'action⁷. »

À ce jour, les institutions de l'UE ont régulièrement adopté et mis en œuvre un grand nombre de résolutions, de communications stratégiques, de conclusions et de plans d'action visant notamment à délimiter le périmètre de la propagande et des menaces hybrides. L'ensemble de ces mesures constitue une réponse politique coordonnée au niveau de l'UE⁸. Si elles visent généralement à dresser des barrières contre la propagande et la désinformation préjudiciables aux frontières extérieures de l'Union, certaines ont également pour objectif d'étudier, d'aider et de prévenir ces phénomènes à l'échelle mondiale : en Amérique latine, en Afrique et en Asie, ainsi que dans les pays voisins de l'Union européenne⁹.

De plus, l'UE travaille à l'élaboration de principes internationaux en matière de désinformation et de FIMI, que ce soit au sein des Nations Unies et autres organisations internationales et régionales ou en partenariat avec celles-ci. Ces principes s'inscrivent dans le « plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et [continuent] à mettre fortement l'accent sur la promotion de la liberté d'expression, de l'indépendance des médias ainsi que de la protection et de la sécurité des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme¹⁰. »

Les politiques de l'UE considèrent que lorsqu'il s'agit de questions de sécurité globale en Europe et dans le monde, les menaces militaires et autres menaces hybrides peuvent être combattues par des stratégies en matière de médias, ainsi que par des mesures de soutien et de développement dans le monde entier. Ces dernières, sur lesquelles se penche notamment le présent rapport, visent généralement à améliorer la connaissance de

⁵ Morača T. et al, *Feeling the pulse: Countering foreign information manipulation and interference in Africa and Western Balkans*, European Union Institute for Security Studies, octobre 2023.

⁶ Voir par exemple Dias T., *Study on International Norms for Foreign Information Manipulation and Interference (FIMI)*, EU External Action, novembre 2023, et Proto L., Lamoso-González P. & García L., « *The EU's FIMI Turn: How the European Union External Action Service Reframed the Disinformation Fight* », *Media and Communication*, volume 13 (2025), article 9474.

⁷ Disinfo.EU, *Tackling foreign information manipulation and interference in Europe*, juin 2024.

⁸ Richter A., « *International legal responses to “propaganda for war” in modern warfare* », *Journal of International Media & Entertainment Law*, volume 10, n° 1, 2024.

⁹ SEAE, *Information Integrity and Countering Foreign Information Manipulation & Interference (FIMI)*, 14 avril 2025.

¹⁰ Conseil de l'UE, *Conclusions du Conseil sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères*, 18 juillet 2022, par. 4.



la situation au sein des institutions et des délégations de l'UE, à proposer des options de réponse communes, à renforcer les moyens de résistance dans les régions et à améliorer la coopération au sein de l'Union, ainsi qu'avec et au sein de ses pays partenaires.

« Aujourd'hui, les Balkans occidentaux, la Turkiye, l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie ont une occasion historique de lier étroitement leur avenir à l'Union européenne » déclare la Communication de 2023 sur la politique d'élargissement de l'UE, qui souligne également que l'élargissement est « un vecteur de stabilité, de paix et de prospérité durables sur l'ensemble du continent » et « un outil puissant de promotion de la démocratie, de l'état de droit et du respect des droits fondamentaux¹¹. »

Dans le même temps, selon la Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense, qui est un plan d'action pour le renforcement de la politique de sécurité et de défense de l'UE d'ici à 2030, la stabilité et la sécurité de la région de la mer Noire et des Balkans occidentaux sont gravement affectées par l'agression russe contre l'Ukraine, « en particulier en raison de la multiplication des campagnes étrangères de manipulation de l'information¹². »

Les chapitres suivants présentent un panorama des activités de l'UE en matière de lutte contre la FIMI, en particulier au niveau de sa politique extérieure, ainsi que des exemples d'actions et de projets que l'UE et ses partenaires soutiennent à cet égard dans la région de la mer Noire et des Balkans occidentaux.

¹¹ Commission européen, Communication de 2023 sur la politique d'élargissement de l'UE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions (8 novembre 2023), p. 2.

¹² SEAE, Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense (plan d'action pour le renforcement de la politique de sécurité et de défense de l'UE d'ici à 2030), adoptée par le Conseil le 21 mars 2022, pp. 18-19.



2. Dispositifs prévus par le droit et la politique de l'UE pour lutter contre la FIMI

2.1. Historique

Pendant des décennies, les activités normatives de l'UE ont globalement suivi le Conseil de l'Europe sur les questions des droits humains, notamment en ce qui concerne les engagements en matière de liberté d'expression. Ses propres règlements, essentiellement fondés sur le principe de la libre circulation des biens et des services au sein du marché intérieur, se sont attachés à réguler la production et la diffusion de contenus audiovisuels, initialement via la radiodiffusion, puis en ligne.

Cette approche a commencé à évoluer avec l'adoption de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, proclamée par les institutions de l'UE le 7 décembre 2000¹³. Son statut juridique a été clarifié par l'entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2009 du Traité de Lisbonne, qui confère à la Charte une force juridique contraignante. La Charte proclame le droit de toute personne à la liberté d'expression. La portée de ce droit est largement similaire à celle visée par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) du Conseil de l'Europe, sachant qu'il « comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières¹⁴. »

Dans les années qui ont suivi, les politiques de l'UE en matière de liberté d'expression ont progressivement été élaborées au regard des phénomènes de désinformation et de propagande préjudiciables. Au sein de l'UE, la lutte contre la désinformation préjudiciable est globalement passée par 1) l'amélioration des capacités des institutions de l'UE à la détecter, l'analyser et la dénoncer ; 2) la consolidation des réponses coordonnées et conjointes à la désinformation (notamment en établissant un système d'alerte rapide) ; 3) la mobilisation du secteur privé pour lutter contre la désinformation ; 4) la sensibilisation et la résilience de la société¹⁵.

Cette réponse a été formulée dans une série de documents politiques et d'initiatives législatives, notamment le Plan d'action sur la communication stratégique¹⁶, la Résolution

¹³ EU, *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 2012/C 326/02.

¹⁴ Comparer l'article 11 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE (« Liberté d'expression et d'information ») et l'article 10 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH).

¹⁵ SEAE, *Factsheet: Action Plan against Disinformation*, 3 mai 2019. Voir plus dans Richter A., « *La législation relative aux sanctions contre les médias audiovisuels russes et biélorusses* », *IRIS Extra*, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, 2022.

¹⁶ SEAE, *Action Plan on Strategic Communication*, 22 juin 2015, East Strategic Communication Task Force (Western Balkans Task Force et Task Force South ont été ajoutées ultérieurement).



du Parlement européen sur la communication stratégique de l'UE visant à contrer la propagande menée contre elle par des tiers¹⁷, la Communication de la Commission européenne « *Lutter contre la désinformation en ligne : une approche européenne* »¹⁸, le Code de bonnes pratiques contre la désinformation¹⁹, le Plan d'action de la Commission européenne contre la désinformation²⁰, la Communication de la Commission européenne « *Lutter contre la désinformation COVID-19 – Démêler le vrai du faux* »²¹, le Plan d'action pour la démocratie européenne de la Commission européenne²² et le Règlement sur les services numériques (DSA)²³. Ce dernier a transformé le Code de bonnes pratiques contre la désinformation en Code de bonnes pratiques renforcé contre la désinformation²⁴, qui a ensuite été officiellement intégré au DSA²⁵. Le document le plus récent à cet égard est le Règlement européen sur la liberté des médias²⁶.

La réponse « dure » à la désinformation et à la FIMI a pris la forme de sanctions modernes à l'encontre des médias qui sont appliquées au sein de l'UE depuis 2013²⁷. Les sanctions de l'UE contre les médias ont été mises en place à la suite des violations des droits humains en Biélorussie après les élections présidentielles de 2010. Par la suite, plusieurs journalistes et acteurs des médias d'État biélorusses²⁸ impliqués dans la diffusion de la propagande de Minsk contre l'opposition démocratique ont fait l'objet de restrictions en matière d'accès à l'UE et aux actifs au sein de l'UE. Après l'annexion de la Crimée en

¹⁷ Parlement européen, [Resolution \(2016/2030\(INI\)\)](#), sur la communication stratégique de l'Union européenne visant à contrer la propagande menée contre elle par des tiers, 23 novembre 2016.

¹⁸ [Lutter contre la désinformation en ligne : une approche européenne](#), Communication de la Commission au Parlement européen, 26 avril 2018.

¹⁹ Commission européenne, [Code de bonnes pratiques en matière de désinformation](#), 26 septembre 2018.

²⁰ Commission européenne, [Plan d'action contre la désinformation](#), Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 5 décembre 2018.

²¹ Commission européenne, [Lutter contre la désinformation concernant la COVID-19 – Démêler le vrai du faux](#), Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 10 juin 2020.

²² Commission européenne, [European Democracy Action Plan](#), Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, COM/2020/790 final, 3 décembre 2020.

²³ Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE ([Règlement sur les services numériques](#)).

²⁴ Commission européenne, [Code de bonnes pratiques renforcé contre la désinformation de 2022](#), 16 juin 2022.

²⁵ *Ibid.* Voir également, Hermanns O., « [La Commission et l'EBDS approuvent l'intégration du Code de bonnes pratiques contre la désinformation dans le DSA](#) », *IRIS* 2025-2:1/3.

²⁶ Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE ([Règlement européen sur la liberté des médias](#)), JO L, 2024/1083, 17 avril 2024.

²⁷ [Règlement d'exécution \(UE\) n° 1054/2013 du Conseil du 29 octobre 2013 mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement \(CE\) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'égard de la Biélorussie](#).

²⁸ Pour la notion d'« acteur des médias », voir Conseil de l'Europe, *How to protect journalists and other media actors? Extended*, 2023.



2014, d'importantes restrictions économiques ont été imposées à certaines personnes de nationalité russe, notamment à Dmitry Kiselyov, PDG du groupe médiatique d'État RS²⁹.

Après l'invasion massive de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie en mars 2022, l'UE a considérablement élargi l'éventail des sanctions imposées aux médias, en ciblant dans un premier temps les médias publics russes RT et Sputnik (qui font partie du même groupe RS) et leurs filiales. Par la suite, les sanctions ont été étendues à de nombreux autres médias contrôlés par l'État, ainsi qu'à des médias réputés soutenir et promouvoir l'agression³⁰. Ces sanctions doivent être maintenues « jusqu'à ce que l'agression contre l'Ukraine prenne fin et jusqu'à ce que la Fédération de Russie et ses médias associés cessent de mener des actions de propagande contre l'Union et ses États membres³¹. »

2.2. La boîte à outils FIMI

Au sein de l'UE comme à l'extérieur, la boîte à outils FIMI constitue l'une des principales références en matière de renforcement de la résilience face à la manipulation de l'information et à l'ingérence étrangères (FIMI). C'est un élément complémentaire des autres boîtes à outils de l'UE, en particulier de la boîte à outils hybride de l'UE, qui fournit un cadre et un catalogue de mesures de prévention, de coopération, de stabilité, de restriction, d'assistance et de solidarité³².

La boîte à outils FIMI a été élaborée conformément à la Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense afin de renforcer les possibilités de réponse coordonnée, développer la résilience et la coopération, tant au sein de l'UE que pour soutenir les pays partenaires, et améliorer la capacité d'appréciation de la situation³³. Officiellement, cette initiative a été lancée en réponse à la désinformation visant les missions civiles et militaires de l'UE (politique de sécurité et de défense commune [PSDC]), en particulier dans les pays de l'Est voisins de l'UE³⁴. En tentant de nuire à la réputation des opérations de PSDC et d'induire le public des pays partenaires en erreur sur leur rôle et leur tâche, la FIMI « peut

²⁹ UE, [Règlement \(UE\) n° 269/2014](#) du Conseil du 17 mars 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Voir plus dans Richter A., « [La législation relative aux sanctions contre les médias audiovisuels russes et biélorusses](#) », *IRIS Extra*, Observatoire européen de l'audiovisuel, Strasbourg, 2022.

³⁰ Pingen A., « [Council Sanctions against Russia and Belarus](#) », *Eucrim*, 11 août 2022 ; EU, [Règlement 2022/350](#) du Conseil du 1er mars 2022 modifiant le Règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, Annexe ; [Décision \(PESC\) 2022/582](#) du Conseil du 8 avril 2022 modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, Annexe.

³¹ UE, [Règlement 2022/350](#) Règlement 2022/350 du Conseil du 1^{er} mars 2022 modifiant le Règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, considérant 10.

³² Lasoen K., [Realising the EU Hybrid Toolbox: opportunities and pitfalls](#), Netherlands Institute of International Relations, 2022.

³³ SEAE, [Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense](#), op. cit.

³⁴ SEAE, [Annual Progress Report on the Implementation of the Strategic Compass for Security and Defence](#), mars 2024, p. 15.



avoir un impact négatif sur la capacité des missions à atteindre leurs objectifs », voire même mettre en danger la vie de leurs membres. Ces missions sont soutenues par le SEAE à l'aide d'instruments pertinents de la boîte à outils FIMI, tels que « la capacité d'appréciation de la situation, le renforcement des compétences et le conseil »³⁵. La boîte à outils FIMI est essentiellement un catalogue d'outils, dont un grand nombre sont régulièrement déployés pour faire face et riposter aux opérations FIMI³⁶. Elle comprend des mesures à court, moyen et long terme, allant de la prévention à la riposte. Elle est en constante évolution pour être en mesure de s'adapter aux développements continus des menaces.

La boîte à outils FIMI présente une liste non exhaustive d'instruments divers et variés relevant des quatre domaines suivants : 1) capacité d'appréciation de la situation, 2) renforcement de la résilience, 3) action extérieure de l'UE et 4) contre-attaque et réglementation (voir figure 1). Chacun de ces domaines comprend différents types d'instruments permettant de prévenir ou réduire l'impact de la FIMI, de dissuader les auteurs de poursuivre de telles activités et de riposter. Le cas échéant, les outils en place peuvent être complétés par de nouveaux outils³⁷.

La **capacité d'appréciation de la situation** s'appuie sur un modèle d'analyse permettant d'appréhender les menaces FIMI à l'échelle mondiale. Ce modèle a été utilisé par des réseaux internationaux de défense anti-FIMI, des partenaires gouvernementaux et l'OTAN, ce qui a permis de développer l'échange de données et la coopération. Grâce à ses rapports annuels sur les menaces FIMI, qui fournissent des informations, des outils et des cadres d'action, le SEAE construit et affine progressivement sa méthodologie analytique.

Le **renforcement de la résilience** est mis en œuvre en soutenant les médias indépendants et les réseaux de vérification des faits dans le monde entier, en développant les capacités des parties prenantes et des partenaires, notamment par la formation et la collaboration avec les institutions de l'UE, en donnant à la société civile les moyens de jouer un rôle actif, et en améliorant l'éducation au numérique, aux médias et à l'information pour permettre à la population d'évaluer l'information de manière critique et de détecter les techniques de manipulation, atténuant ainsi l'impact de la FIMI.

La **action extérieure de l'UE** comprend l'engagement de partenaires au niveau mondial dans le cadre du programme de lutte contre la FIMI. Le SEAE échange des informations et coordonne l'action politique de ses partenaires politiques, notamment la divulgation des acteurs FIMI, par le biais du Collective Response Framework (cadre de réponse collective établi par les pays du G7 pour contrer les menaces étrangères contre la démocratie) et en collaboration avec l'OTAN³⁸.

³⁵ SEAE, *Information Integrity and Countering Foreign Information Manipulation & Interference (FIMI)*, mars 2025.

³⁶ SEAE, *3rd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - Exposing the architecture of FIMI operations*, mars 2025.

³⁷ SEAE, *2nd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - A Framework for Networked Defence*, février 2024, p. 14.

³⁸ SEAE, *Information Integrity and Countering Foreign Information Manipulation & Interference (FIMI)*, op. cit., mars 2025.



En matière de **contre-attaque et de réglementation**, la boîte à outils FIMI mentionne le règlement de l'UE sur les services numériques (DSA), le Code de bonnes pratiques contre la désinformation et le Règlement européen sur la liberté des médias (EMFA).

L'adoption en 2022 du **Règlement sur les services numériques** répond en premier lieu à la volonté d'instaurer un cadre plus performant pour résister à la désinformation. Le DSA prévoit un dispositif de crise qui permet aux gouvernements, en cas de situation critique menaçant la sécurité nationale, d'imposer un état d'urgence aux sites de réseaux sociaux, aux moteurs de recherche et aux marchés en ligne, et d'intervenir dans les pratiques des plateformes³⁹. Le DSA classe les plateformes ou les moteurs de recherche qui comptent plus de 45 millions d'utilisateurs par mois dans l'UE dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne (VLOP) ou des très grands moteurs de recherche en ligne (VLOSE). Une fois qu'une plateforme est identifiée et classée VLOP ou VLOSE, elle doit se conformer aux dispositions du DSA. Elle est notamment tenue d'assurer la transparence en ce qui concerne la publicité, les systèmes de recommandation ou les décisions de modération des contenus.

Les VLOP et les VLOSE (ou, conjointement, les VLOPSE) doivent identifier, analyser et évaluer les risques systémiques liés à leurs services en examinant, en particulier, les risques liés à la sécurité publique et aux processus électoraux, à la santé publique, à la protection des mineurs et au bien-être mental et physique.

Une fois les risques identifiés et signalés à la Commission européenne, les VLOPSE sont dans l'obligation de mettre en place des mesures visant à atténuer ces risques en adaptant la conception ou le fonctionnement de leurs services ou en modifiant leurs systèmes de recommandation. Ils doivent également établir une fonction de conformité interne qui veille à ce que les risques identifiés soient atténués⁴⁰.

Le **Code de bonnes pratiques contre la désinformation** complète ces règles par un certain nombre d'engagements pris par les plateformes en ligne, les acteurs de l'industrie publicitaire, les vérificateurs de faits, les chercheurs et les organisations de la société civile en matière de démonétisation de la désinformation, de publicité politique, de vérification des faits, de responsabilisation des utilisateurs, etc.⁴¹ Les signataires actuels du Code comprennent plus de 40 VLOPSE (dont Facebook, Instagram, LinkedIn, Bing, TikTok, YouTube et Google Search)⁴². Ils rendent compte de la mise en œuvre du code dans des rapports annuels individuels soumis au Centre de transparence⁴³. Le Code de bonnes pratiques contre la désinformation est officiellement intégré au dispositif du DSA depuis le 1^{er} juillet 2025. En tant que tel, il constitue « une référence pertinente pour déterminer le

³⁹ Meaker M., « [Ukraine War Prompts Europe's New Emergency Rules for the Internet](#) », *WIRED*, 26 avril 2022.

⁴⁰ Commission européenne, [DSA : Très grandes plateformes en ligne et moteurs de recherche](#), (non daté).

⁴¹ Commission européenne, [Code de bonnes pratiques en matière de désinformation](#), 2022. Voir également : Hermanns O., « La Commission et l'EBDS approuvent l'intégration du code de bonnes pratiques contre la désinformation dans le DSA », *IRIS* 2025-2/3.

⁴² Commission européenne, [Signataires du Code de bonnes pratiques renforcé contre la désinformation de 2022](#), communiqué de presse, 16 juin 2022.

⁴³ Transparency Centre, [Reports](#), (non daté).



respect des dispositions du DSA en ce qui concerne les risques de désinformation pour les fournisseurs de VLOP et de VLOSE qui adhèrent à ses engagements et s'y conforment⁴⁴. »

Dans le cadre de cette étude, il convient d'accorder une attention particulière au **Règlement européen sur la liberté des médias (EMFA)** car, même s'il figure parmi les instruments de la boîte à outils FIMI, il est rarement mentionné en tant que tel.

Comme indiqué dans le préambule, l'EMFA établit des règles communes pour le bon fonctionnement du marché intérieur des services de médias, tout en préservant l'indépendance éditoriale et le pluralisme des services de médias⁴⁵. Il recentre les mesures de régulation européennes sur le pluralisme des médias et prévoit certaines normes supplémentaires en matière de régulation des médias.

Le fait de placer l'EMFA dans la boîte à outils FIMI est tout à fait justifié, y compris pour l'Europe élargie. Il n'est donc pas étonnant que, même à ce stade précoce de mise en œuvre de l'EMFA et du processus d'alignement de plusieurs pays, la Commission européenne souligne la nécessité de mettre le droit des médias national en « conformité avec le Règlement européen sur la liberté des médias⁴⁶. »

L'EMFA constitue un nouveau socle juridique, plus robuste, pour contrer la propagande étrangère. Il classe les médias en trois catégories⁴⁷ :

- 1) les services de médias « malhonnêtes » ;
- 2) les services de médias « de qualité » ;
- 3) tous les autres services de médias.

Sont considérés comme des services de médias « de qualité » par l'EMFA les organes de médias qui exercent leur liberté éditoriale, remplissent le rôle crucial d'« observateur critique », fournissent des informations fiables, travaillent de manière indépendante et conformément aux normes éthiques et journalistiques, se plient aux règles d'autorégulation et, dans le cas des médias de service public, font preuve d'impartialité. Ils font ainsi office de bouclier contre la FIMI⁴⁸. Le Comité européen pour les services de médias, institué dans le cadre de l'EMFA, est chargé de surveiller l'adhésion aux initiatives d'autorégulation visant à protéger les utilisateurs des contenus préjudiciables, notamment la désinformation ainsi que la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères⁴⁹. La Commission européenne veille à ce que cette surveillance comprenne une analyse détaillée des marchés des médias dans tous les États membres, en intégrant notamment les risques de FIMI⁵⁰.

⁴⁴ Commission européenne, [Le code de conduite contre la désinformation](#), communiqué de presse, 13 février 2025.

⁴⁵ UE, [Règlement \(UE\) 2024/1083](#) du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias), JO L, 2024/1083, 17 avril 2024.

⁴⁶ Commission européenne, [Document de travail des services de la Commission, Rapport 2023 de la République de Moldavie](#), SWD(2023) 698 final, 8 novembre 2023, pp. 6 et 34.

⁴⁷ Pour en savoir plus sur cette classification, voir Richter A., [Pluralisme des médias dans une sélection de pays de la région de la mer Noire : l'influence des standards européens](#), op. cit., p. 37.

⁴⁸ UE, [Règlement européen sur la liberté des médias](#), considérants 14, 19 et 27.

⁴⁹ *Ibid.*, article 19.

⁵⁰ *Ibid.*, article 26.



La notion de « services de médias de qualité » se réfère au concept de « journalisme de qualité » tel qu'il a été développé au Conseil de l'Europe par le Comité d'experts sur le journalisme de qualité dans l'ère du numérique (MSI-JOQ) en 2018-19⁵¹. Les travaux du MSI-JOQ ont abouti à deux documents qui ont été adoptés par le Conseil de l'Europe : d'une part, la Déclaration du Comité des Ministres sur la viabilité financière du journalisme de qualité à l'ère du numérique⁵² et, après l'exclusion par le Conseil de l'Europe de la Fédération de Russie (qui s'était opposée à son adoption), la Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique (voir ci-dessous)⁵³.

À l'opposé, la catégorie de fournisseurs de services de médias « malhonnêtes » couvre ceux qui sont « contrôlés par certains pays tiers, qui pratiquent systématiquement la désinformation ou la manipulation de l'information et l'ingérence, et qui utilisent les libertés offertes par le marché intérieur à des fins abusives, mettant ainsi en péril le bon fonctionnement de la dynamique du marché⁵⁴. » Ces médias constituent la cible déclarée des outils de lutte anti-FIMI.

La principale raison de cette classification en trois catégories réside dans la nécessité de soutenir et de promouvoir les services de médias « de qualité » de la part de l'UE, non seulement au sein de l'Union, mais à l'échelle mondiale. Les services de médias « malhonnêtes », en revanche, doivent être écartés, tandis que la politique de l'UE à l'égard de tous les autres services de médias reste neutre (comme elle l'était avant l'adoption de l'EMFA)⁵⁵.

⁵¹ Conseil de l'Europe, site web du [Comité d'experts ISM-JOQ sur le journalisme de qualité dans l'ère du numérique](#).

⁵² Conseil de l'Europe, [Decl\(13/02/2019\)2](#), Déclaration du Comité des Ministres sur la viabilité financière du journalisme de qualité à l'ère du numérique (adoptée par le Comité des Ministres le 13 février 2019 lors de la 1337^e réunion des Délégués des Ministres).

⁵³ UE, [Recommandation CM/Rec\(2022\)4](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère du numérique (adoptée par le Comité des Ministres le 17 mars 2022, lors de la 1429^e réunion des Délégués des Ministres). Le 25 février 2022, le Comité des Ministres a suspendu les droits de représentation de la Russie au Conseil de l'Europe. Le 16 mars 2022, la Russie a été exclue de l'organisation pour violations flagrantes du Statut du Conseil de l'Europe.

⁵⁴ UE, [Règlement européen sur la liberté des médias](#), considérants 4, 44 et 49.

⁵⁵ UE, [Recommandation CM/Rec\(2022\)4](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère du numérique.



Figure 1. Présentation visuelle de la boîte à outils FIMI⁵⁶



2.3. Contribution du Conseil de l'Europe

Dans le cadre de la réponse européenne, les institutions du Conseil de l'Europe jouent un rôle majeur dans la lutte contre la propagande, la désinformation et la manipulation. L'une

⁵⁶ SEAE, 2nd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - A framework for networked defence, février 2024, p. 13.



des premières contributions à cet égard est sans doute la résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) intitulée « **Médias en ligne et journalisme : défis et responsabilités** »⁵⁷. Cette résolution souligne la frontière ténue « entre ce qui peut être considéré comme l'expression légitime de points de vue personnels dans l'objectif de tenter de convaincre le lecteur et la désinformation ou la manipulation. » Elle note avec préoccupation le nombre croissant de campagnes lancées par des médias en ligne dans le but d'induire certains publics en erreur en présentant des informations volontairement partiales ou inexactes, de campagnes de haine et d'attaques personnelles lancées à l'encontre d'individus, souvent dans un contexte politique, dans l'objectif de nuire aux processus politiques démocratiques⁵⁸. La résolution propose un certain nombre de mesures à prendre par les autorités nationales, telles que l'inclusion de l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, le soutien aux projets de sensibilisation et aux programmes de formation ciblés visant à promouvoir une utilisation critique des médias en ligne, et le soutien à la formation professionnelle au journalisme⁵⁹.

Dans une autre de ses résolutions antérieures, l'APCE reconnaît que l'internet « appartient à tout le monde et [que], de ce fait, il n'appartient à personne et n'a pas de frontières », en soulignant la nécessité de préserver son ouverture et sa neutralité. Elle note également qu'internet accroît « le risque d'informations biaisées et de manipulation des opinions. » En tant que tel, il « ne doit pas devenir une machine tentaculaire fonctionnant hors de tout contrôle démocratique » ni devenir « de fait une zone de non-droit, un espace dominé par des pouvoirs cachés où aucune responsabilité ne pourrait être clairement attribuée⁶⁰. » L'APCE recommande aux États membres du Conseil de l'Europe de mettre en place des mesures visant à prévenir les risques de distorsion de l'information et de manipulation de l'opinion publique, en premier lieu par l'élaboration d'une réglementation cohérente et/ou l'incitation à une autoréglementation concernant la responsabilité des grands opérateurs d'internet⁶¹.

En 2017, le Conseil de l'Europe a publié un rapport intitulé « **Désordre informationnel : vers un cadre interdisciplinaire pour la recherche et l'élaboration des politiques** »⁶² qui a eu un très large écho. Ce document analyse de quelle manière le « dysfonctionnement informationnel » (terme générique) et, en particulier, les campagnes de désinformation, se sont propagés et, en s'appuyant massivement sur les réseaux sociaux, contribuent à un environnement médiatique mondial marqué par un dysfonctionnement informationnel. Ce rapport fournit aux responsables politiques, aux législateurs, aux chercheurs, technologistes et praticiens travaillant sur les défis théoriques et pratiques y

⁵⁷ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, *Résolution 2143 (2017)*, « Médias en ligne et journalisme : défis et responsabilités », texte adopté le 25 janvier 2017.

⁵⁸ *Ibid.*, par. 6.

⁵⁹ *Ibid.*, par. 12.1.

⁶⁰ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, *Résolution 1970 (2014)*, « Internet et la politique : les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la démocratie », texte adopté le 29 janvier 2014, par. 12 et 14.

⁶¹ *Ibid.*, par. 19.9.

⁶² Wardle C. et Derakhshan H., *Information disorder: Toward an interdisciplinary framework for research and policy making* (Désordre informationnel : vers un cadre interdisciplinaire pour la recherche et l'élaboration des politiques) Conseil de l'Europe, Strasbourg, octobre 2017.



afférents un nouveau cadre d'analyse des trois composantes du dysfonctionnement informationnel. Il s'agit notamment de :

- 1) la *mésinformation*, lorsque de fausses informations sont diffusées, sans intention de nuire ;
- 2) la *désinformation*, lorsque de fausses informations sont sciemment diffusées pour causer un préjudice ;
- 3) la *mal-information*, lorsque des informations véridiques sont diffusées dans le but de nuire, souvent en faisant passer dans la sphère publique des informations destinées à rester privées.

Adoptée en 2022, la **Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère numérique** accorde une place importante aux mesures visant à contrer la désinformation dans les médias et son impact préjudiciable sur la confiance dans les médias. Le Conseil de l'Europe a également adopté des **Lignes directrices relatives à la promotion du journalisme de qualité à l'ère du numérique** établissant que les démocraties « sont confrontées à la multiplication des menaces que pose la diffusion de campagnes de désinformation et de propagande en ligne, notamment dans le cadre d'efforts coordonnés à grande échelle visant à ébranler les processus démocratiques. » Ce document souligne que les « États devraient appuyer pleinement les efforts nationaux et/ou transnationaux concertés de lutte contre la désinformation et la propagande, sans pour autant mettre en péril leur indépendance. » Les lignes directrices recommandent d'étudier l'impact des efforts considérables déployés par certaines plateformes en ligne « pour empêcher l'utilisation de leurs réseaux comme vecteurs de désinformation à grande échelle et de manipulation de l'opinion publique, et pour mettre davantage en évidence les sources d'information et d'actualité généralement fiables. » L'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans l'ensemble du secteur des médias, la transparence de la publicité, la vérification des faits et la formation continue des journalistes et des autres acteurs des médias sont mentionnées dans les lignes directrices comme des outils permettant de prévenir et de contrer la désinformation dans les médias⁶³.

Lors de la dernière **Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information**, qui s'est tenue en 2021, les États membres se sont engagés à relever les défis posés au niveau national par la prolifération de la désinformation, de la mésinformation et de la mal-information. Ils ont exprimé un soutien particulier à un « écosystème médiatique fondé sur une pluralité d'acteurs des médias indépendants et autres organisations pertinentes qui reflètent toute la diversité de la société. » Ces acteurs des médias doivent toutefois prôner :

« i. le partage d'un engagement en faveur de la recherche de la vérité et de reportages effectués dans le respect de la déontologie journalistique, ii. l'adoption de pratiques journalistiques transparentes permettant aux individus d'évaluer l'information et d'instaurer un climat de confiance entre le public d'une part et les médias et le contenu fourni d'autre

⁶³ UE, [Recommandation CM/Rec\(2022\)4](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère du numérique (adoptée par le Comité des Ministres le 17 mars 2022 lors de la 1429e réunion des Délégués des Ministres).



part, et iii. permettre aux utilisateurs, grâce à un contenu d'intérêt général largement disponible sur toutes les plateformes, y compris celles du service public, de prendre des décisions autonomes concernant leur vie, leur travail et leur participation à la vie publique⁶⁴. »

Parmi les documents récents figure également la résolution de l'APCE « **Propagande et liberté d'information en Europe** », dans laquelle l'Assemblée recommande aux États membres « d'élaborer des stratégies globales pour lutter contre la propagande illégale et apporter des réponses efficaces à la diffusion de toute propagande qui, bien que légale, serait préjudiciable » et indique un certain nombre d'éléments relevant de telles stratégies⁶⁵.

⁶⁴ Conseil de l'Europe, Résolution sur l'évolution de l'environnement des médias et de l'information, Conférences ministérielles européennes sur la politique des communications de masse et conférences du Conseil de l'Europe des ministres responsables des médias et des nouveaux services de communication, textes adoptés, Strasbourg, 2021, p. 84.

⁶⁵ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Résolution 2567(2024) « Propagande et liberté d'information en Europe », 1^{er} octobre 2024, par. 12.1 à 12.18, et rapport connexe : APCE, Propagande et liberté d'information en Europe, rapporteur : M. Stefan Schennach, Autriche, SOC, Doc. 16034, 9 septembre 2024.



3. Projets de l'UE visant à renforcer la résilience dans l'Europe élargie

Bien que de nombreux pays aient adopté des lois et/ou des stratégies en matière de médias étrangers et de « fausses informations »⁶⁶, ils manquent souvent de ressources pour analyser et contrer la FIMI par leurs propres moyens. La lutte contre la FIMI restant sa priorité politique, l'UE fournit une assistance « pour protéger les institutions démocratiques et l'intégrité d'un espace d'information libre, diversifié et ouvert⁶⁷. » La coopération de l'UE avec les organisations de la société civile (OSC), les journalistes indépendants et les vérificateurs de faits du monde entier, ainsi que le soutien qu'elle leur apporte, sont essentiels à cet égard. Pour contrer les menaces de la FIMI et renforcer ses propres défenses, l'UE a également mis en place un certain nombre d'initiatives qui se traduisent par une série de projets au sein de l'Union destinés à analyser, éduquer et renforcer les cadres d'action⁶⁸.

3.1. Europe de l'Est et Sud-Caucase

À la suite des candidatures de l'Ukraine, de la République de Moldavie et de la Géorgie en 2022, l'UE a accordé le statut de candidat à l'Ukraine et à la Moldavie, les négociations d'adhésion s'ouvrant en juin 2024. Le Conseil européen a accordé à la Géorgie le statut de candidat le 14 décembre 2023, sous réserve qu'elle entreprenne les réformes nécessaires définies par la Commission européenne. Toutefois, les progrès réalisés par la Géorgie ont été fortement remis en cause après l'adoption par le Parlement d'une loi gouvernementale sur la transparence de l'influence étrangère (« loi sur les agents étrangers ») jugée « incompatible avec les valeurs et les normes de l'UE⁶⁹ ».

Dans la foulée de la décision de reconnaître une perspective européenne à l'Ukraine, à la Moldavie et à la Géorgie, « ces trois pays ont été la cible d'une nouvelle vague de campagnes FIMI, visant principalement à discréditer les projets d'adhésion à l'UE et à rendre l'Occident responsable de la situation actuelle dans la région. En Géorgie, un mouvement

⁶⁶ Richter A., *Pluralisme des médias dans une sélection de pays de la région de la mer Noire : l'influence des standards européens*, op. cit., pp. 38-43 ; Richter A., *Le droit et la politique des médias dans une sélection de pays de la région de la mer Noire*, op. cit. pp. 24-26.

⁶⁷ SEAE, *3rd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - Exposing the architecture of FIMI operations*, mars 2025, p. 38.

⁶⁸ Disinfo.EU, *Tackling foreign information manipulation and interference in Europe*, juin 2024.

⁶⁹ Kovalčíková N., De Agostini L. et Catena B., *Strengthening resilience in the East: How the EU can empower countries against foreign interference*, European Union Institute for Security Studies, avril 2025.



spécifique de désinformation a tenté d'insinuer que l'Occident cherchait à ouvrir un "second front" contre la Russie à partir de la Géorgie⁷⁰. »

« *Dans notre voisinage oriental, constate la Boussole stratégique, alors que l'Ukraine est directement attaquée par les forces armées russes, la République de Moldavie, la Géorgie et d'autres pays du Caucase du Sud sont eux aussi constamment confrontés à des intimidations stratégiques et à des menaces directes pesant sur leur souveraineté et leur intégrité territoriale et sont enferrés dans des conflits de longue durée⁷¹.* »

Dans le cadre des initiatives visant à renforcer la lutte anti-FIMI, l'UE a soutenu environ 2 500 OSC locales, 120 médias indépendants et 2 000 journalistes dans la région du Partenariat oriental⁷².

Par ailleurs, un pôle régional de l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) financé par l'UE⁷³, l'un des éléments du Plan d'action contre la désinformation⁷⁴, a été créé en 2025 pour soutenir l'Ukraine et la Moldavie. Baptisé FACT (*Fighting Against Conspiracy and Trolls* - Lutter contre les complots et les trolls), ce pôle regroupe une communauté transfrontière et pluridisciplinaire de chercheurs, de vérificateurs de faits et d'experts en éducation aux médias de Roumanie, de Moldavie, d'Ukraine, de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie afin de détecter et d'analyser les campagnes de manipulation et de désinformation, notamment celles provenant de Russie. Il est coordonné par Context Platform, une start-up de média indépendante implantée en Roumanie, avec des partenaires tels qu'Expert Forum (EFOR), Investigative Reporter Project Italy (IRPI), Kyiv Independent, Re:Baltica, Rise Moldova et l'Association for Technology and Internet. Dans le cadre de sa mission, le FACT a suivi la dernière campagne électorale parlementaire en Moldavie, contribuant à en assurer l'intégrité⁷⁵.

3.1.1. Géorgie

Financé par l'UE, le projet « **Soutenir un secteur de la sécurité responsable et respectueux des droits humains par la recherche, le plaidoyer et le dialogue inclusif** »⁷⁶ a été mis en œuvre entre 2022 et 2025 par l'OSC Social Justice Center, en partenariat avec le Caucasus Research Resource Center (CRRC) Georgia et la Georgian Young Lawyers' Association⁷⁷. Ce

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, [Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense](#), *op. cit.*, p. 19.

⁷² Kovalčíková N. , De Agostini L. et Catena B., *op. cit.*

⁷³ Voir [EDMO Hubs](#).

⁷⁴ Commission européenne [Plan d'action contre la désinformation](#), *op. cit.*

⁷⁵ Commission européenne, [Le nouveau pôle de l'Observatoire européen des médias numériques lutte contre la désinformation en Ukraine et en Moldavie](#), communiqué de presse, 15 juillet 2025.

⁷⁶ Social Justice Center, [Supporting accountable and human rights oriented security sector through research, advocacy and inclusive dialogue](#), 1 janvier 2022.

⁷⁷ Caucasus Research Resource Center - Georgia, [Supporting accountable and human rights oriented security sector through research, advocacy and inclusive dialogue](#), (non daté).



projet visait notamment à renforcer les normes en matière de droits humains dans le système de sécurité en augmentant les capacités d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation. Parmi les éléments livrables figure le rapport « *The spread of anti-Western narratives coming from authorities on Facebook: Social media analysis* », publié en géorgien et en anglais⁷⁸. Dans ce rapport, le CRRC Georgia, une OSC de recherche à but non lucratif, fait état de récits anti-occidentaux et expose l'enquête qu'elle a menée sur la diffusion de ces récits sur Facebook en 2022 et 2023. D'autres rapports d'analyse sur les effets de la désinformation en Géorgie ont également été publiés dans le cadre du projet⁷⁹.

Dans un autre projet récemment terminé, « **Communications stratégiques, désinformation et extrémisme violent** », l'International Centre for Counter-Terrorism (ICCT), centre de réflexion et d'action basé à La Haye, s'est penché sur l'usage croissant de la désinformation par les mouvements extrémistes violents et les organisations terroristes. Selon l'ICCT, « la vitesse, l'ampleur et la nature multidimensionnelle de ces campagnes de désinformation sont encore mal comprises. Il est donc difficile de détecter et de résister aux récits de désinformation extrémistes qui poussent à la radicalisation et au recrutement⁸⁰. » Le projet comprenait des recherches documentaires et un travail de terrain pour cartographier les menaces émanant des groupes terroristes qui diffusent de la désinformation, en particulier dans le Sud-Caucase et les Balkans occidentaux. L'ICCT a organisé des processus de consultation parmi les parties prenantes, en organisant un atelier, en menant des entretiens et en s'engageant auprès des institutions de l'UE et de ses homologues régionaux afin de répertorier les approches et d'harmoniser les perspectives. L'objectif du projet était de rédiger un document d'orientation global sur la lutte contre la désinformation terroriste. Ce document vise à affiner les futurs programmes de l'UE en matière de désinformation, à soutenir les délégations de l'UE et les partenaires de terrain engagés dans la communication stratégique, à contribuer à la prévention et à la lutte contre la radicalisation en ligne, et à renforcer la résilience des communautés⁸¹.

Un projet en cours, « **SAFIMI Géorgie : Société géorgienne contre la désinformation, la mésinformation et les comportements non authentiques coordonnés** » (2025-2027)⁸², fait partie du programme de communication régional du Partenariat oriental de l'UE⁸³. Le programme est géré par un partenariat entre le GOPA Consulting Group (GCG), basé à Bruxelles, et Partners in Action for Change and Engagement (PACE)⁸⁴. Ce projet particulier a pour but d'atténuer les impacts sociétaux de la désinformation et de créer une résilience à long terme au sein de l'écosystème d'information de la Géorgie. Il sera mis en œuvre par le biais d'une coopération intersectorielle renforcée et d'une sensibilisation aux menaces FIMI auprès des médias, de la société civile, du gouvernement et du public. SAFIMI Georgia est une initiative multipartite impliquant des OSC partenaires, notamment la Media

⁷⁸ Caucasus Research Resource Center – Georgia, *The spread of anti-Western narratives from the government on Facebook: Social media analysis*, 2024.

⁷⁹ Cole E., *Disinformation in Georgia: Challenges and Solutions*, Social Justice Center, 2024.

⁸⁰ ICCT, *Strategic Communications, Disinformation and Violent Extremism*, (non daté).

⁸¹ *Ibid.*

⁸² EU Neighbours East, *SAFIMI Georgia: Georgian Society Against FIMI, Disinformation and Coordinated Inauthentic Behaviour*, (non daté) Programme régional de communication, financé par l'UE, pour le voisinage oriental).

⁸³ GOPA-PACE, *À propos de*, (non daté).

⁸⁴ GOPA-PACE, *EU Neighbours East: Regional Communication Programme*, (non daté).



Development Foundation,⁸⁵ Transparency International Georgia⁸⁶ et Maldita.es⁸⁷. En promouvant la recherche et une meilleure compréhension des défis liés à la désinformation, l'équipe de projet encourage la mise en place de réseaux collaboratifs et fait participer le public à des campagnes de sensibilisation. Les principales initiatives comprennent la création de la « communauté SAFIMI » - une plateforme de coopération entre les médias, les OSC et les autorités publiques - et la mise en place de formations spécifiques à la région destinées aux parties prenantes. La sensibilisation du public se fait par le biais de contenus factuels, relayés par des campagnes et un engagement sur les réseaux sociaux.

Un autre projet faisant partie du même programme, « **Médias de qualité et consommation consciente des médias pour une société résiliente – ConMeCo** » (2023-2025) est récemment arrivé à terme. Il était lié à la FIMI, car ses objectifs englobaient l'organisation de hackathons autour de la consommation des médias et de l'éducation aux médias, ainsi qu'une série d'ateliers EMI pour les jeunes consommateurs à Tbilissi et dans certaines régions de Géorgie⁸⁸. Ce projet a été mis en œuvre par la Deutsche Welle Akademie (Allemagne) en coopération avec la Media Development Foundation et le Human Rights Center mentionnés ci-dessus⁸⁹. Cofinancé par l'UE et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), il a fourni des subventions pour la création de contenus à des partenaires qui luttent contre la désinformation⁹⁰.

Il convient de noter que certaines organisations de la société civile géorgienne, dont le Human Rights Center, ont récemment été attaquées par les médias locaux en raison de la nature de leur coopération avec l'UE⁹¹. Les articles des médias affirmaient, en s'appuyant sur des informations du Parlement européen, que des sommes importantes étaient distribuées « pour créer le désordre », mentionnant en particulier le projet ConMeCo (voir ci-dessus).

3.1.2. Moldavie

La situation en Moldavie est au centre du dernier rapport annuel du SEAE sur la lutte anti-FIMI. Le rapport note que les opérations menées par la Russie dans ce pays visaient

⁸⁵ Crée en avril 2008 par un groupe de journalistes professionnels, la Media Development Foundation (MDF) est une OSC géorgienne visant notamment à promouvoir la pensée critique et la consommation consciente des médias. Elle gère une plateforme de vérification des faits, Myth Detector. Voir aussi SAFIMI Georgia: Georgian Society Against FIMI. Disinformation and Coordinated Inauthentic Behaviour, (non daté).

⁸⁶ Transparency International Georgia, SAFIMI Georgia: Georgian Society Against FIMI. Disinformation and Coordinated Inauthentic Behaviour, (non daté).

⁸⁷ Maldita.es est une OSC journalistique indépendante espagnole qui se consacre à la lutte contre la désinformation par le biais de techniques de vérification des faits et de journalisme de données.

⁸⁸ EU Neighbours East, Quality Media and Conscious Media Consumption for Resilient Society – ConMeCo (non daté), EU-funded Regional Communication Programme for the Eastern Neighbourhood.

⁸⁹ Le Human Rights Center est une OSC locale qui se consacre à la protection et à la promotion des droits de l'homme, de l'État de droit et de la paix en Géorgie.

⁹⁰ DW Akademie, Call for application: Content production grants, 20 septembre 2023.

⁹¹ Human Rights Center, Human Rights Center Statement on Another Disinformation Campaign Against Georgian Civil Society Organizations, 17 juillet 2025.



à « saper les processus démocratiques et à saboter l’élargissement de l’UE en présentant l’intégration européenne comme une menace pour la souveraineté économique et politique de la Moldavie. Les récits de désinformation affirmaient que l’adhésion à l’UE transformeraient le pays en un État subalterne contrôlé depuis l’étranger. Ces messages étaient renforcés par des allégations de fraude électorale et des propos remettant en cause la légitimité des dirigeants...⁹² »

Dans une résolution spéciale, le Parlement européen demande instamment à l’UE « de renforcer encore la coopération avec la Moldavie au moyen de mesures ciblées visant à renforcer la résilience du pays face aux menaces hybrides, notamment en améliorant la communication stratégique sur l’Union, en aidant les journalistes et la société civile à lutter contre la désinformation, en promouvant des contenus médiatiques indépendants en langue russe » et en continuant à « soutenir l’éducation aux médias et l’indépendance des médias » en Moldavie⁹³.

Aujourd’hui, il existe de nombreux projets financés par l’UE pour contrer les campagnes de manipulation ciblant la Moldavie. « **Top-down and bottom-up resilience-building in Moldova** » (Renforcement de la résilience selon une approche descendante et ascendante en Moldavie) (2025-2027), un autre projet mis en œuvre dans le cadre du programme de communication régionale du Partenariat oriental de l’UE, vise à renforcer la résilience des jeunes (de 16 à 30 ans) de la région et la capacité des institutions publiques à communiquer de manière efficace et transparente. Son titre s’explique par la combinaison de deux approches complémentaires (*top-down* et *bottom-up*). La première est axée sur les efforts déployés au niveau local pour améliorer la connaissance des médias, en particulier chez les jeunes, par le biais du journalisme, de la formation aux tactiques, techniques et procédures (TTP) de la FIMI par des pairs référents qualifiés (ou « gourous de la désinformation »), et du soutien aux médias régionaux⁹⁴. Cela consiste en premier lieu à inviter des étudiants, de jeunes enseignants, des blogueurs et des créateurs de contenus qui « croient en la vérité, la transparence et l’éducation et sont déterminés à lutter contre la désinformation » et qui sont prêts à devenir de futurs référents⁹⁵. La seconde approche vise les fonctionnaires, en améliorant leurs compétences en matière de communication stratégique afin de mieux expliquer les politiques publiques aux citoyens⁹⁶. Le projet est mis en œuvre par GLOBSEC, une OSC de type *think tank* basée en Slovaquie qui œuvre au renforcement de la sécurité, de la prospérité et de la durabilité en Europe⁹⁷. En Moldavie, le partenaire de terrain est l’Association Media-Guard, une OSC basée à Chisinau⁹⁸.

⁹² SEAE, 3rd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - Exposing the architecture of FIMI operations, mars 2025, p. 30.

⁹³ Parlement européen, Résolution (2024/2821(RSP) du Parlement européen du 9 octobre 2024 sur le renforcement de la résilience de la Moldavie face à l’ingérence russe dans la perspective des prochaines élections présidentielles et du référendum constitutionnel sur l’intégration européenne, par. 18.

⁹⁴ EU Neighbours East, Top-down and bottom-up resilience-building in Moldova, (non daté).

⁹⁵ Media-Guard, Media-Guard te invită să te înscrii la Tabăra de Reziliență Informațională pentru Tineri (appel aux inscriptions pour participer au camp d’été de jeunesse sur la résilience informationnelle), 4 juillet 2025.

⁹⁶ EU Neighbours East, *op. cit.*, Top-down and bottom-up resilience-building in Moldova, (non daté).

⁹⁷ GLOBSEC, Who we are, (Qui nous sommes) (non daté).

⁹⁸ Media Guard, Despre noi, (À propos de nous) (non daté).



Un autre programme régional de communication était intitulé « **Soutien aux médias indépendants et à la résilience de l'information (SIMIR) en Moldavie** » (2022-2023). Mis en œuvre par l'OSC internationale Internews, le programme SIMIR a contribué à la stabilité en renforçant la résistance à la désinformation par le soutien aux médias indépendants et la promotion des médias locaux. Il a essentiellement fourni des subventions d'urgence à une vingtaine de médias moldaves pour leur permettre de produire en continu des contenus crédibles pour le public. Il figurait parmi plusieurs autres projets visant à moderniser le Conseil de l'audiovisuel de Moldavie, l'autorité de régulation nationale des médias, afin « d'améliorer le contrôle des médias et de mieux réagir aux failles en matière de désinformation du public dans les programmes⁹⁹. » Au regard du fait qu'en Moldavie et dans d'autres pays de la région, les régulateurs des médias sont des institutions politiques, et dans le souci de ne pas compromettre leur fragile indépendance, l'aide de l'UE comprend un dispositif de soutien technique du régulateur national pour lui permettre de travailler avec expertise et précision, par exemple en lui fournissant des logiciels et du matériel de surveillance.

La lutte contre la désinformation et la promotion de la pensée critique constituent un axe majeur dans un autre projet en cours, « **Resilient Media for Informed Citizens** » (2024-2025)¹⁰⁰. Ce projet est mis en œuvre par l'OSC tchèque People in Need, « fondée sur les valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité et de solidarité¹⁰¹. » Il vise en particulier à « renforcer les capacités de plaidoyer et de gestion organisationnelle de l'Asociatia Presei Independente (Association de la presse indépendante - API) afin de répondre efficacement à l'évolution des défis et des besoins des médias indépendants en République de Moldavie¹⁰². » Il a pour objectif d'accroître les compétences des membres de l'API en matière de plaidoyer, d'améliorer la capacité de l'API à suivre et évaluer les projets, ainsi que « d'attirer de nouveaux membres et des fonds en développant et en distribuant du matériel promotionnel et en organisant des réunions avec des médias indépendants et des donateurs¹⁰³. » Cette approche a abouti au lancement par l'API d'une « stratégie de développement institutionnel et de plaidoyer pour 2025-2029, réaffirmant son rôle de leader dans le soutien aux médias indépendants en République de Moldavie¹⁰⁴. »

3.1.3. Ukraine

Selon le SEAE, « l'Ukraine reste la principale cible des attaques russes de FIMI¹⁰⁵. » En fait, c'est l'Ukraine qui bénéficie le plus des efforts déployés par l'UE pour accroître la

⁹⁹ EU Neighbours East, *Supporting Independent Media and Information Resilience (SIMIR) in Moldova*, (non daté).

¹⁰⁰ EU Neighbours East, *Resilient Media for Informed Citizens*, (non daté).

¹⁰¹ People in Need, *About us*, (À propos de nous) (non daté).

¹⁰² API, *Independent Media and Resilience for Informed Citizens*, (non daté).

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ People in Need, *Independent Press, Strengthened by Strategy: API Launches the 2025–2029 Development Plan with Support from the European Union*, 27 juin 2025.

¹⁰⁵ SEAE, *3rd EEAS Report on Foreign Information Manipulation and Interference Threats - Exposing the architecture of FIMI operations*, mars 2025, p. 9.



résilience de sa population et des pouvoirs publics face aux campagnes de FIMI. Pour la seule année 2023, le SEAE fait état de projets se chiffrant à plus de 30 millions d'euros pour aider la société civile ukrainienne, les médias et le Centre for Strategic Communication and Information Security (CSC)¹⁰⁶, fondé par le Gouvernement, à résister à la désinformation et à la propagande¹⁰⁷.

En juin 2024, dans le cadre de leurs engagements conjoints en matière de sécurité, l'Union européenne et l'Ukraine ont notamment convenu de renforcer leur coopération en matière de résilience face aux menaces hybrides et cybernétiques et à la FIMI¹⁰⁸.

À titre d'exemple de projets soutenus par l'UE, on peut citer « *la résilience de l'information en Ukraine* » (2024-2025) qui soutient les actions de l'OSC Ukraine Crisis Media Center (UCMC) basée à Kiev¹⁰⁹. En partenariat avec l'International Practitioners' Partnership Network, ou PractNet (Estonie)¹¹⁰, ce projet a assuré le suivi et l'analyse des menaces hybrides russes, la déconstruction de la désinformation et la promotion des récits ukrainiens en publiant des articles, des podcasts et de courtes vidéos YouTube expliquant la propagande et ses effets. Il a organisé des campagnes de sensibilisation du public comprenant des conférences, des tables rondes et des séances de stratégie avec des militants, des fonctionnaires et des groupes civiques afin de partager les compétences et de faire obstacle aux menaces. Parmi les sujets abordés figuraient notamment l'intégration européenne¹¹¹ et la propagande russe sur certaines questions relatives au patrimoine national¹¹². Sur la base de l'étude menée par l'UCMC sur la déconstruction des mythes entourant les événements et les développements historiques communs dans le sud et l'est de l'Ukraine¹¹³, un certain nombre d'initiatives à caractère pédagogique ont également été organisées. L'Hybrid Warfare Analytical Group (HWAG), qui est l'unité centrale de recherche de l'UCMC, produit des analyses de la propagande dans le monde entier¹¹⁴. L'UCMC consacre une part de ses activités à Uchoose.info, une ressource en ligne visant à encourager la pensée critique, à lutter contre la désinformation et à promouvoir l'EMI. Uchoose.info propose des explications claires visant à rassurer le public en déconstruisant les propos mensongers et les récits populistes¹¹⁵.

¹⁰⁶ Site web du [Centre for Strategic Communication and Information Security \(CSC\)](#).

¹⁰⁷ SEAE, [EU support to information resilience in Ukraine](#), 1^{er} octobre 2023.

¹⁰⁸ Conseil européen, [Engagements conjoints en matière de sécurité entre l'Union européenne et l'Ukraine](#), communiqué de presse, 27 juin 2024.

¹⁰⁹ UCMC, [Who we are](#).

¹¹⁰ L'International Practitioners' Partnership Network (Réseau international des praticiens - PractNet) est une organisation à but non lucratif qui développe et met en œuvre des programmes de formation et de conseil pour partager l'expérience de la transition démocratique de l'Estonie avec les pays partenaires de l'UE, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de communication stratégique, le développement de la résilience et la lutte contre la manipulation et la désinformation provenant de l'étranger. Voir [Who we are](#), (non daté).

¹¹¹ UCMC, [European integration: complex issues explained in simple terms](#), 7 juin 2024; [Ukraine – EU: what has been done on the path to the EU, and how to tell people about our goal](#), 18 mai 2024.

¹¹² UCMC, [Manipulating the Past: Do Russian Propaganda Myths about Zaporizhzhia and the Region Live on Today?](#), 1^{er} juillet 2025, [The history of Dnipro and Sicheslavshchyna proves the falsity of pro-Moscow myths](#), 29 mai 2025.

¹¹³ UCMC, [What history says: experts refute Russian myths](#), 24 juin 2024.

¹¹⁴ UCMC, [Hybrid Warfare Analytical Group](#), (non daté).

¹¹⁵ [2024 Ukraine Crisis Media Center Annual Report](#), p. 4.



L'Estonian *Centre for International Development* (Centre estonien pour le développement international - ESTDEV), un organisme public créé pour mettre en œuvre les objectifs gouvernementaux, s'est associé à l'UCMC dans un autre projet anti-FIMI. Les objectifs de ce projet intitulé « **Soutien aux efforts de l'Ukraine pour lutter contre la désinformation** » (2022-2024)¹¹⁶ comprenaient le renforcement des compétences du personnel du CSC, fondé en mars 2021. Selon son site internet, créé avec le soutien d'un autre projet financé par l'UE, le CSC est l'un des principaux dispositifs de lutte anti-FIMI en Ukraine, utilisé en particulier contre les campagnes de désinformation de la Fédération de Russie¹¹⁷. Les objectifs du projet ont été atteints grâce à trois leviers d'action :

- renforcer la capacité à contrer les récits de désinformation étrangers hostiles ;
- promouvoir le développement de solides partenariats entre l'Ukraine, l'Estonie et d'autres États membres de l'UE afin d'élaborer une réponse consolidée à la désinformation hostile ;
- faciliter l'accès à l'information pour renforcer la résistance aux récits de désinformation hostiles.

Le projet du Conseil de l'Europe « **Sauvegarder la liberté d'expression et la liberté des médias en Ukraine (SFEM-UA) – Phase II** » vise à répondre aux besoins urgents des principaux acteurs des médias ukrainiens dans le cadre de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et dans la période d'après-guerre. Il soutient notamment le renforcement des normes européennes et du droit des médias en Ukraine dans le cadre de son processus d'adhésion. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'initiative quadriennale « Résilience, redressement et reconstruction » lancée dans le cadre du Plan d'action 2023-2026 du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine. Dans le cadre de ce projet, une douzaine d'avis juridiques ont été émis par des experts du Conseil de l'Europe¹¹⁸, tandis qu'une assistance a également été fournie au régulateur des médias, le Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine. Le projet se concentre sur le renforcement des compétences réglementaires et l'adoption des politiques requises, en particulier celles qui sont applicables en temps de guerre, conformément aux normes du Conseil de l'Europe et aux orientations de l'UE en matière de réglementation.

Outre l'objectif principal de la phase II, qui est de poursuivre le renforcement de la réglementation, le projet se concentre également sur la promotion de l'indépendance et du pluralisme des médias par la mise en œuvre de mesures visant à assurer la sécurité des journalistes, par la promotion d'un paysage médiatique pluraliste et indépendant, et par l'amélioration de l'environnement médiatique en renforçant l'éducation aux médias et la résilience face à la désinformation.

Dans le cadre de ce volet, le projet apporte un soutien aux professionnels des médias, en mettant l'accent sur le développement de nouvelles aptitudes et compétences en matière de gestion des médias et de production de contenus. Les médias locaux et

¹¹⁶ ESTDEV, [Support to Ukraine's Efforts in Tackling Disinformation](#), (non daté).

¹¹⁷ Siehe Centre for Strategic Communication and Information Security, [About us](#) (non daté).

¹¹⁸ CoE, site officiel de l'Ukraine, voir [Council of Europe Legal Opinions and Policy Advice Documents](#).



hyperlocaux reçoivent une assistance technique et spécialisée pour les aider à travailler efficacement en temps de guerre.

De plus, un soutien ciblé sera fourni aux journalistes ukrainiens et aux OSC du secteur des médias pour contrer la propagande russe et faire progresser les initiatives d'éducation aux médias. L'assistance technique et spécialisée se poursuivra également pour la gestion interne et les structures réglementaires du radiodiffuseur public UA:PBC afin de préserver son indépendance, améliorer son efficacité opérationnelle et assurer sa viabilité à long terme¹¹⁹.

3.2. Balkans occidentaux

La propagation de récits de désinformation hostiles augmente également dans cette partie de l'Europe. Selon un rapport de la Commission européenne, « [c]es méthodes sont particulièrement efficaces en Serbie, où une partie des médias locaux et certaines forces politiques dominantes diffusent des récits pro-russes, y compris dans l'ensemble de la région des Balkans occidentaux. Malgré des efforts considérables, la résistance à ces menaces reste faible en raison d'une faible éducation aux médias, d'un manque de confiance dans les institutions, d'un journalisme indépendant et professionnel limité, et d'une liberté des médias restreinte¹²⁰. »

La Bosnie-Herzégovine est l'un des pays pilotes du projet mondial « **Réseaux sociaux pour la paix** » (2021-2024). Financé par l'UE et mis en œuvre par l'UNESCO, le projet visait à renforcer la résilience des sociétés face aux contenus préjudiciables en ligne, notamment la désinformation et les discours de haine, tout en préservant la liberté d'expression et en contribuant à promouvoir des discours pacifiques sur les réseaux sociaux¹²¹. Comme dans d'autres pays pilotes, il prévoyait le lancement d'une Coalition nationale pour la liberté d'expression et la modération des contenus en 2023. La coalition vise à encourager la coopération entre la société civile et les plateformes numériques, et à plaider en faveur d'une gestion plus adéquate et plus transparente des contenus préjudiciables en apportant une réponse forte aux médias des communautés locales en Bosnie-Herzégovine. Lors de son lancement, elle a réuni 17 OSC, des institutions universitaires, des associations de journalistes, des organismes d'autorégulation des médias, des associations de médias, des militants, des organisations EMI, des défenseurs des droits humains et des experts¹²².

Ce projet prévoyait également la publication par l'OSC ARTICLE 19, basée à Londres, d'un guide sur la modération des contenus et la liberté d'expression. En tenant compte du

¹¹⁹ CoE, site officiel de l'Ukraine: [Safeguarding Freedom of Expression and Freedom of the Media in Ukraine – Phase II](#) (SFEM-UA – Phase II), (non daté).

¹²⁰ [2023 Communication on EU Enlargement Policy](#), Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 8 novembre 2023.

¹²¹ UNESCO, [Social Media 4 Peace](#), (non daté).

¹²² UNESCO, [UNESCO supports the launch of a Coalition for Freedom of Expression and Content Moderation in Bosnia and Herzegovina to create a free and healthy online environment for citizens](#), 20 juin 2023.



décalage entre les pratiques des géants de la *tech* et les communautés locales, ce manuel inclut des exemples et des situations concrètes pour illustrer les différentes normes et politiques liées à la modération des contenus. Il concrétise la revendication de longue date d'ARTICLE 19 pour que les réponses aux contenus problématiques tels que la désinformation soient toujours conformes aux normes internationales en matière de liberté d'expression¹²³. Presque simultanément, l'UNESCO a publié, dans le cadre du même projet, un rapport sur les cadres juridiques et les pratiques de modération de contenus des plateformes de réseaux sociaux¹²⁴.

Le projet « **Renforcer la confiance dans les médias en Europe du Sud-Est : soutenir le journalisme en tant que bien public** » (2023-2026) a pris le relais du projet SM4P. Mis en œuvre par l'UNESCO dans les Balkans occidentaux et en Turquie, ce projet vise à promouvoir des médias libres, indépendants et pluralistes en « reconnaissant le journalisme comme un bien public et en s'attaquant à la désinformation », « en renforçant [...] la circulation d'informations exactes par une réglementation accrue des plateformes numériques et des médias en ligne fondée sur les droits », et en intégrant des politiques d'éducation aux médias et à l'information dans le système d'enseignement formel¹²⁵.

Le projet « **Combattre la désinformation dans les Balkans occidentaux** (CDWB) » (2022-2024) est axé spécifiquement sur la lutte anti-FIMI. Couvrant la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo¹²⁶, le Monténégro et la Serbie, ce projet visait à atténuer l'impact de la désinformation dans la région en combinant quatre approches : 1) analyse des modèles de désinformation et amélioration de l'intégrité et de la responsabilité des médias ; 2) campagnes de sensibilisation du public et éducation aux médias ; 3) amélioration du cadre juridique ; 4) promotion des compétences en matière de vérification des faits¹²⁷. Coordonné par le Partenariat européen pour la démocratie (EPD), réseau basé à Bruxelles qui regroupe des organisations « ayant pour mission de soutenir la démocratie dans le monde », le projet a été mis en œuvre par l'Agence française de développement médias (CFI), ARTICLE 19, le *Club de Madrid* (tous membres constitutifs de l'EPD) et des OSC locales partenaires telles que l'Atlantic Council of Montenegro (Conseil Atlantique du Monténégro - ACM), le *Centre for Civic Initiatives* (Centre pour les initiatives civiques - CCI) en Bosnie-Herzégovine, le *Center for Research, Transparency and Accountability* (Centre pour la recherche, la transparence et la responsabilité - CRTA) en Serbie, et la *New Social Initiative* (Nouvelle initiative sociale - NSI) au Kosovo¹²⁸. Dans le cadre du projet, quatre assemblées nationales citoyennes, présentées comme « un outil stratégique innovant pour soutenir la démocratie et combattre la désinformation dans les Balkans occidentaux », ont été organisées. Les partenaires chargés de la mise en œuvre ont élaboré une feuille de route globale pour la coopération régionale

¹²³ ARTICLE 19, *Social Media 4 Peace: A handbook to support freedom of expression*, 24 août 2023.

¹²⁴ UNESCO, *New report published by UNESCO sheds light on the efficiency of self-regulatory and regulatory framework in place to curb online harmful content in Bosnia and Herzegovina, Kenya, and Indonesia*, 20 septembre 2023.

¹²⁵ UNESCO, *Building Trust in Media in South-East Europe: Support to Journalism as a Public Good*, 17 octobre 2023.

¹²⁶ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

¹²⁷ EPD, *CDWB: Combating disinformation in the Western Balkans*, (non daté).

¹²⁸ EPD, *Who we are*, (non daté).



en matière de lutte contre la désinformation, comportant 9 défis majeurs et 36 points d'action¹²⁹.

3.3. Türkiye

Parallèlement au projet « Building Trust in Media in South-East Europe: Support to Journalism as a Public Good » (voir ci-dessus), plusieurs autres projets ont été mis en œuvre en Türkiye. Le projet « **Système d'alerte précoce pour combattre les fausses informations et les discours haineux (SAHNE)** » (2021-2024) visait à développer des mécanismes informant le public et les parties prenantes concernées des effets néfastes des discours de haine et des fausses informations. Il a été mis en œuvre par la Türkiye Europe Foundation (TAV), une OSC turque créée « pour protéger et développer les valeurs communes de l'humanité et, dans ce cadre, les principes des droits humains, de la démocratie, de la liberté et de l'État de droit¹³⁰. » La TAV et ses partenaires ont produit des rapports¹³¹ traitant de la polarisation sociale en s'appuyant sur la détection de la désinformation et des discours de haine à l'aide de l'intelligence artificielle (IA). Cette identification, basée sur la surveillance des mots-clés et des comptes dans des catégories définies, a été menée sur les plateformes de réseaux sociaux, en particulier sur X (Twitter). Le système d'alerte précoce, intégré à l'algorithme de détection, était axé sur le mode et la vitesse de propagation des discours de haine et de la désinformation sur les réseaux sociaux. Le projet a également développé des programmes de formation pour les journalistes locaux et les OSC afin de contribuer à la prévention des discours de haine, et a fourni des subventions pour œuvrer à la construction de la paix sociale¹³².

Parallèlement, un autre projet intitulé « **Utiliser la technologie numérique pour favoriser la cohésion sociale, les messages positifs et la paix en stimulant la collaboration, les échanges et la solidarité** » (2022-2025) a été mis en place par la Hrant Dink Foundation en partenariat avec la Friedrich Naumann Foundation (Allemagne) et deux universités de Türkiye. Ce projet visait à créer un partenariat entre des experts en linguistique, en informatique, en sciences sociales et en informatique, et la société civile en Türkiye pour lutter contre les discours de haine, la discrimination et la désinformation dans l'espace numérique¹³³. Les activités comprenaient une série de séminaires de sensibilisation et de renforcement des compétences (notamment sur la relation entre les théories du complot et la désinformation, les compétences indispensables en matière de vérification numérique, la conception algorithmique, la culture numérique et comment devenir un influenceur pratiquant la vérification des faits), ainsi que le développement d'un logiciel libre de détection des discours de haine et la production de podcasts et de produits multimédias¹³⁴.

¹²⁹ EPD, [Combatting Disinformation in the Western Balkans: Final Conference](#), octobre 2024.

¹³⁰ TAV, [About Türkiye Europe Foundation \(TAV\)](#), (non daté).

¹³¹ bianet, [Media plays a role in the spread of hate speech](#), 24 juillet 2024.

¹³² Page d'accueil de SAHNE, (non daté).

¹³³ Hrant Dink Foundation, [Utilizing Digital Technology for Social Cohesion, Positive Messaging and Peace by Boosting Collaboration, Exchange and Solidarity](#), (non daté).

¹³⁴ Friedrich Naumann Foundation, [Activities](#), (non daté), Fondation Hrant Dink, *op. cit.*





4. Conclusion

En conclusion, on peut noter qu'au cours de la dernière décennie, les textes politiques européens reconnaissent que la désinformation et la FIMI ne sont pas seulement un défi pour les médias et la communication, mais aussi une grave menace pour la sécurité et requièrent des mesures de prévention globales et des campagnes de *prebunking*, qui consistent à désamorcer en amont la désinformation¹³⁵. La Boussole stratégique rappelle au Service européen pour l'action extérieure de l'UE que le monde regorge de situations où l'Union est confrontée à des tactiques hybrides, des pratiques d'intimidation et des mesures de coercition. Les outils du pouvoir ne sont pas seulement les soldats, les chars et les avions, mais aussi la désinformation et les opérations d'ingérence étrangère¹³⁶.

Ces mesures de prévention, expliquées dans la deuxième partie de la présente étude, mettent en évidence des schémas repérables spécifiques qui se répètent souvent dans les régions de l'Europe élargie. Les projets extérieurs soutenus par l'UE sont essentiellement axés sur les domaines d'action « Renforcement de la résilience » et « Capacité d'appréciation de la situation » de la boîte à outils FIMI.

La résilience est généralement renforcée par des campagnes et des événements publics, des formations, en particulier pour les jeunes, le soutien des médias indépendants et des vérificateurs de faits, la création de réseaux de défenseurs et de « gourous » anti-FIMI, et des mesures d'éducation aux médias et à l'information, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement formel.

La capacité d'appréciation de la situation est assurée par l'adoption d'une structure et d'une méthodologie communes pour détecter et analyser la FIMI, le suivi des campagnes malveillantes à l'aide d'outils communs, le partage d'informations et l'évaluation de l'impact dans l'intérêt de l'UE et des pays partenaires.

Les domaines « Contre-attaque et réglementation » et « Action extérieure de l'UE » constituent deux volets complémentaires, même s'ils ne sont pas ancrés dans des projets. En revanche, l'EMFA, qui est fortement axé sur les principes de qualité des services de médias européens, semble rester en marge des activités des projets externes. Or, le potentiel normatif du règlement est de la même envergure que sa capacité à promouvoir les valeurs européennes et à contrer les activités de FIMI à l'étranger.

¹³⁵ Kovalčíková N., De Agostini L. et Catena B., *Strengthening resilience in the East: How the EU can empower countries against foreign interference*, op.cit.

¹³⁶ SEAE, *Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense*, op. cit., avant-propos, p. 5.

Une publication
de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

